



Union Nationale des  
Syndicats Autonomes

AMBITION PLASMA  
2025-2028

## ON N'A FAIT QU'UNE PARTIE DE L'ASCENSION

L'objectif national plasma 2025 a été atteint, ce qui a permis à l'EFS de voir son prix de cession grimper à 160€/litre depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

C'est une étape de franchie, nous sommes encore loin du prix de revient réel de production, mais les pertes seront réduites. La bonne nouvelle pour la Bretagne, est que l'étape suivante devrait se faire sans grosse augmentation de productivité(+0,1), parce que nous avons déjà le meilleur ratio toutes régions confondues avec 1168 prélèvements par ETP hors promotion du don quand la moyenne nationale est de 1082.

Notre budget régional initial 2026 prévoit une augmentation de 4,2% de prélèvements avec 4,1% de personnel en plus (+8,8 ETP). Nous attendons toujours que des recrutements infirmiers en CDI se fassent, l'année dernière, la Bretagne a travaillé avec 20,8% d'IDE intérimaires, et devrait rester plus ou moins au même niveau si son taux d'absentéisme reste identique.

Notre région détient le record national d'IDE en intérim, pour palier aux absences et au surcroît de travail, quand ces postes sont occupés depuis autant de temps, on ne peut plus appeler cela un surcroît de travail.

La diminution du nombre de collecte mobiles qui est causée par la diminution de cession des CGR devrait entraîner une réduction de 2,6 ETP chez les Employés Relation Donneurs. Ce qui est difficilement compréhensible pour eux qui ont une charge de travail qui augmente, à qui on demande de plus en plus de polyvalence, d'être encore plus impliqué dans le recrutement et la fidélisation des donneurs. Ils prennent soin des donneurs, mais aussi des accompagnants, des enfants et des recalés, ce qui fait un sacré volume qui n'est pris en compte dans aucun calcul. Ces personnels ont les salaires les plus bas, et comme d'autres sont sur le pont tous les jours sans possibilité de télétravailler, ils sont au contact des donneurs en permanence n'ont pas bénéficié des 54 points du simili-Ségur, ils se sentent mis à l'écart et peu considérés.





## RAPPEL POUR LES ETOURDIS C'EST BIENTÔT LA SAINT VALENTIN

Union Nationale des  
Syndicats Autonomes

### QuidelOrtho UPR de Brest

Pour l'UNSA, ce projet est une opportunité pour l'EFS Bretagne de croître en créant 6 postes de techniciens et 1 de chef d'équipe, et d'ainsi exploiter et rénover des espaces inutilisés sur le site de Morvan en augmentant de 200 m<sup>2</sup> la surface actuelle pour un montant de 815 k€ et par la même d'améliorer les conditions de travail, l'UPR devrait se doter de 641 k€ d'investissement en équipement, et surtout d'augmenter son Chiffre d'Affaire.

Ce qui inquiète l'UNSA, c'est d'être en grande partie dépendant d'une société étrangère par le volume à produire pour elle et avec un contrat actuellement limité dans le temps. Il y a aussi le fait que tous les frais seront avancés par notre établissement et que nous n'avons aucune visibilité à ce jour des modalités de remboursements par QuidelOrtho que ce soit sur la durée et si ceux-ci seront mensualisés ou annualisés.

Nous nous demandons aussi s'il va être aisé de trouver le personnel nécessaire à cette très rapide expansion, le former et le qualifier.

Nous savons tous que les salaires actuellement proposés à l'EFS ne sont pas propices à l'embauche.

Il est aussi intéressant de mettre en lumière certains signaux négatifs, car même si la Bretagne n'est pas concernée, on constate le peu de considération que l'EFS a pour le personnel de l'UPR de Nantes à qui il veut imposer une relocalisation à Nancy, et à qui il demande de former le nouveau personnel Brestois et celui de Nancy qui le remplacera car à ce jour sur les 13 salariés Nantais, 1 seul est volontaire déménager. Le reste du personnel partira ou sera muté dans d'autres services avec des horaires moins intéressants et comprenant des week-ends et des fériés travaillés.

Ce projet sera cependant bénéfique pour l'EFS Bretagne, c'est la raison pour laquelle l'UNSA a voté favorablement

**À L'UNSA  
ON S'OCCUPE DE MOI!**



## RENNES MDD 2 LES LONGS-CHAMPS

À l'heure actuelle, le choix du local est arrêté après avoir visité une quinzaine de sites, la direction en a trouvé un près du centre commercial des Longs-Champs. Celui-ci est situé au niveau du terminus du bus C4 ce qui permet de faire le trajet Villejean – la MDD 2 sans changement, mais pour les donneurs et le personnel qui feraient le choix d'y aller en véhicule, il y aura 14 places de parking dédiées.

L'ouverture est prévue aux alentours de janvier 2027.

Pour les utilisateurs de la ligne B du métro rennais le positionnement de la nouvelle MDD, est un peu éloignée de la station la plus proche qui se trouve à près d'un kilomètre.

Cette ouverture va entraîner une nouvelle réduction des collectes mobiles alentours, les Associations de Donneurs de Sang Bénévoles concernées ne vont sûrement pas apprécier de les voir disparaître.

Pour le personnel, le nombre de panier repas de collecte va encore diminuer, remplacé par des tickets restaurants dont une partie est prélevée sur leur salaire ce qui va encore diminuer leurs revenus.

Les retours des personnels consultés sont unanimes, leur fatigue va être accentuée, car il faut bien prendre en compte le rythme de prélèvement en MDD et l'amplitude de travail non-stop, ici pas de temps de trajet, ni d'installation et de désinstallation.

Le personnel va plus rapidement être usé par les objectifs et donc les cadences attendues. Il s'interroge sur le choix du personnel qui y servira, se fera-t-il sur la base du volontariat, ou sera-t-il désigné sans tenir compte de son adresse géographique et de son empreinte carbone causée par des déplacements automobiles à des heures pas toujours évidentes sur la rocade? Est-il prévu un avenant ou des contrats spécifiques MDD 2 pour ces personnels?

Si le choix est fait par la direction de partir en équipe de Gineste, les personnes résidant en ville ou à l'est de Rennes devront effectuer des trajets inutiles en voiture ou en transports en communs pour se rendre sur le lieu de départ.

Déjà, l'UNSA s'interroge sur l'effectif prévu à l'accueil et à la collation, car nous savons qu'il existe dans certaines régions une mutualisation des 2 postes, et qu'à Saint Briec, cela s'est déjà fait 2 fois récemment.

Pour l'UNSA, il est impensable que ce soit la même personne qui occupe ces 2 postes, il est impossible de gérer de concert, l'accueil, le téléphone, les reprises de rdv des donneurs, la collation et les malaises donneurs.



... à l'UNSA  
on s'occupe de moi !



REJOIGNEZ

NOUS!

**Union Nationale des  
Syndicats Autonomes**

**ON A BESOIN DE VOUS POUR FAIRE BOUGER LES CHOSES !!!**

**Votre métier, c'est vous qui en parlez le mieux**

**Vous pourrez participer aux revendications de votre syndicat**

**Vous serez consulté(e) avant toute signature d'accords**

**Personne n'est à l'abri d'un problème**

**Vous serez accompagné(e) et défendu(e) vous bénéficierez de l'aide du service juridique de l'UNSA et d'un réseau de défenseurs syndicaux pour les contentieux prud'homaux**

**UNSA, un syndicat qui vous ressemble**

**CETTE ANNEE ENCORE  
LA COTISATION EST DE**

**SEULEMENT 80€**

**soit 27,20€ après déduction fiscale**

**Sans engagement**

**Renouvellement libre chaque année  
Règlement par chèque ou par virement.**

### **VOS REPRESENTANTS**

Nicolas MARTIN - Chauffeur technicien - Rennes:

Carole ETIENNE - EPDI Supervision - Rennes:

Orlane LEVALLOIS - Tech Labo- HLA Rennes:

Thierry MAHE- Chauffeur technicien - Rennes:

Carole CLOIREC - EPDI - Vannes:

Christelle PELLAN - EPDI supervision - St Brieuc:

Amandine FEUVRIER - Tech Labo - IH/DEL Rennes:

**Délégué Syndical Régional**

**Déléguée Syndicale Régional**

**Élue UNSA titulaire**

**Élu UNSA suppléant**

**Déléguée Syndicale de site Lorient-Vannes**

**Déléguée Syndicale de site St Brieuc**

**Déléguée Syndicale de Rennes**

**Représentante Syndicale Régionale**

mail: [unsa.efs Bretagne@gmail.com](mailto:unsa.efs Bretagne@gmail.com)

tél: **06 01 88 67 66**

**PS: Si vous ne souhaitez plus recevoir cette communication, vous pouvez décider de vous-même de bloquer l'expéditeur via la fonction « courrier indésirable » de votre messagerie.**